

**Corporation des propriétaires
de**

**BARS
BRASSERIES
ET TAVERNES**
du Québec

UTBQ
Union des tenanciers de bars du Québec

130, rue Principale, Châteauguay (QC) J6J 3H1
Tél. (450) 692-8443 Fax. (450) 692-7638

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-0531 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 24 septembre 2021

L'honorable François Legault
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque est
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

PAR TÉLÉCOPIEUR : 1 (418) 643-3924

et

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

PAR COURRIEL : ministre@msss.gouv.qc.ca

Objet : Pandémie liée à la Covid-19
Industrie des bars et des restos-bars
Passport vaccinal et baisse d'achalandage

Monsieur le Premier Ministre du Québec,

La Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec (la «CPBBTQ») et son président, monsieur Renaud Poulin, et l'Union des Tenanciers de Bars du Québec (l'«UTBQ») et son président, monsieur Peter Sergakis, unissent leur voix pour vous transmettre la présente lettre aux noms de leurs membres respectifs relativement au sujet mentionné en rubrique.

Comme vous le savez, l'obligation de présenter un « passeport vaccinal » pour accéder à certains lieux publics au Québec est entrée en vigueur le 1^{er} septembre dernier. Ainsi, depuis maintenant plus de trois semaines, les différents lieux et commerces assujettis à cette nouvelle règle ont été à même d'en constater les effets secondaires.

Sans grande surprise, les bars et les restos-bars font partie des commerces dans lesquels seules les personnes pleinement vaccinées sont dorénavant admises.

À ce titre et même si nous n'anticipions pas que les impacts de l'implantation du passeport vaccinal sur l'achalandage seraient si importants, il s'avère que c'est précisément ce qui est en train de se produire!

En effet, la majorité de nos membres doit maintenant faire face à une baisse importante et constante de la fréquentation de leur(s) établissement(s) depuis le 1^{er} septembre 2021, celle-ci se répercutant directement sur leur chiffre d'affaires, lequel est affecté d'une baisse atteignant plus de quarante pour cent (40%) dans bien des cas.

Ainsi et bien qu'au départ nos membres se réjouissaient de pouvoir demeurer ouvert pendant cette quatrième vague, ceux-ci ont vite désenchantés lorsqu'ils ont constaté les impacts négatifs considérables qu'avaient l'implantation du passeport vaccinal sur leur rentabilité, à un point tel que plusieurs envisagent fermer leur(s) commerce(s) temporairement jusqu'à la levée permanente de cette nouvelle restriction sanitaire puisque nombreux sont ceux exploitant leur établissement « à perte » depuis les dernières semaines!

À titre d'illustration, nous avons appris que les ventes des établissements de la Société des Alcools du Québec attirés aux clients commerciaux auraient également chutées de l'ordre de vingt-cinq à trente pour cent (25% à 30%) depuis le 1^{er} septembre dernier : ceci est une démonstration évidente du désastre économique causé par le passeport vaccinal sur notre industrie!

Au surplus, nous réitérons que notre secteur d'activité a été parmi les plus fortement touchés, d'un point de vue économique, par la pandémie liée à la Covid-19. Il est inconcevable que l'on puisse laisser cette nouvelle mesure sanitaire donner à nos membres un autre coup de barre en plein visage tout en restant les bras croisés!

Nous vous rappelons que depuis le tout début de cette pandémie, la CPBBTQ et l'UTBQ ont pleinement collaboré avec les instances gouvernementales, que ce soit notamment dans l'application des mesures sanitaires ou dans la sensibilisation et la diffusion d'information à leurs membres respectifs. Il est maintenant temps de leur rendre la pareille!

Considérant ce qui précède, la CPBBTQ et l'UTBQ vous demandent aujourd'hui d'instaurer, sans tarder, une aide financière conséquente pour les tenanciers de bars et de restos-bars qui subissent une chute drastique de leur chiffre d'affaires en raison de l'instauration du passeport vaccinal.

Vous conviendrez qu'il serait pour le moins incohérent que les tenanciers se retrouvent maintenant dans une situation moins avantageuse, alors que leurs établissements sont ouverts, qu'ils ne l'étaient pendant la troisième vague au moment où, bien qu'ils étaient, pour la plupart, complètement fermés, ils pouvaient au moins compter sur une aide financière du gouvernement provincial, bien que minime, mais tout-de-même existante!

Sans une intervention immédiate de votre part, il y a fort à parier que les fermetures de ces commerces continueront de plus belle au cours des prochaines semaines et des prochains mois, surtout qu'il y a peu d'espoir que les mesures sanitaires s'estompent prochainement...

Nous espérons entendre une annonce en ce sens de votre part sous peu.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, monsieur le Premier ministre du Québec, l'expression de notre plus haute considération.

**CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES
DE BARS, BRASSERIES ET TAVERNES
DU QUÉBEC**



Renaud Poulin, président

**UNION DES TENANCIERS DE
BARS DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président

COMMUNIQUÉ

À l'attention du directeur de l'information
Pour diffusion immédiate
Montréal, le 24 septembre 2021

DÉSASTRE ÉCONOMIQUE CAUSÉ PAR LE PASSEPORT VACCINAL

Un peu plus de trois semaines après l'instauration du passeport vaccinal, l'industrie des bars et des restos-bars se rend compte de l'injustice dont elle est encore victime!

Comme si les vagues précédentes de cette pandémie n'avaient pas suffi, les tenanciers doivent maintenant faire face à la débandade économique causée par cette nouvelle restriction sanitaire!

La conclusion : une baisse du chiffre d'affaires de plus de 40% dans la majorité des établissements membres de la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasserie et Tavernes du Québec («CPBBTQ») et/ou de l'Union des Tenanciers de Bars du Québec («UTBQ»)!

Bien qu'au départ nos membres se réjouissaient de pouvoir demeurer ouvert pendant cette quatrième vague, ceux-ci ont vite désenchantés lorsqu'ils ont constaté les impacts négatifs considérables qu'avaient l'implantation du passeport vaccinal sur leur rentabilité, à un point tel que plusieurs envisagent fermer leur(s) commerce(s) jusqu'à la levée permanente de cette nouvelle restriction sanitaire puisque nombreux sont ceux exploitant leur établissement «à perte» depuis les dernières semaines!

Force est de conclure que la clientèle de notre industrie est composée d'une proportion plus importante de gens non adéquatement vaccinés que celle des autres, ce qui a pour effet de créer une injustice flagrante!

La CPBBTQ et l'UTBQ, via leur président respectif, messieurs Renaud Poulin et Peter Sergakis, ont donc dû s'adresser à nouveau au Premier ministre du Québec et au Ministre de la Santé et des Services sociaux pour faire valoir les difficultés vécues par leurs membres: décidément, ce sont les commerces-martyrs de cette pandémie!

Il faut que cette obstination du gouvernement provincial à ostraciser notre industrie cesse! La CPBBTQ et l'UTBQ demandent donc au gouvernement provincial de mettre une aide financière à la disposition des tenanciers sans délai afin de pallier aux difficultés évidentes qu'il a créé avec cette nouvelle mesure sanitaire! Dans le cas contraire, aussi bien décréter la fermeture de nos établissements, une fois de plus!

-30-

Renseignements : Renaud Poulin, président de la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec : (514) 928-4757 et Peter Sergakis, président de l'Union des Tenanciers de Bars du Québec: (514) 867-9088